



Bachelier Sage-femme

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2024-2025

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée : **Section Sage-femme**
2. Localisation de la formation : **Campus de l'Ourthe, Quai du Condroz, 28, 4031 Angleur (Liège)**
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type : **Court**
 - b) Secteur : **Santé**
 - c) Domaine : **Sciences de la santé publique**
 - d) Grade académique : **Bachelier (niveau 6)**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Cette rubrique présente le cadre réglementaire et pédagogique de la formation. Elle comprend également les capacités et les acquis d'apprentissages (AA) terminaux en lien avec le référentiel de compétences. Le programme (point 4.) est structuré en Blocs sur un cycle de 4 ans, précise les heures de formation, les crédits, les pré-requis et co-requis qui déterminent le profil d'enseignement.

3.1. Cadre réglementaire

La formation de bachelier Sage-Femme correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification (CEC). Le titre professionnel de sage-femme est défini dans l'Arrêté Royal n°78 du 10 novembre 1967 modifié par la loi du 13 décembre 2006 relatif à l'exercice de professions de soins de santé (MB du 20.07.2007). Le métier est régi et protégé par diverses législations. Les adaptations récentes du cadre légal de l'exercice de la profession de sage-femme, visent à répondre aux missions et responsabilités de la sage-femme telles que définies par l'OMS.

Le programme d'études comprend un total de 240 ECTS. L'alternance entre les cours théoriques et pratiques et les activités d'intégration professionnelle prépare l'étudiant à devenir une sage-femme répondant au profil professionnel de la sage-femme belge. L'enseignement clinique est organisé dans différents secteurs de soins dont les consultations prénatales, salle de naissance, grossesses à risque, néonatalogie, le secteur extra-hospitalier, ... Celui-ci répond aux normes en terme d'heures, disciplines et actes définies par les directives européennes 2005/36/CE et 2013/55/CE relatives à la reconnaissance des qualifications professionnelles afin d'obtenir le titre professionnel de sage-femme.

Les adaptations récentes du cadre légal de l'exercice de la profession de sage-femme, visent à répondre aux missions et responsabilités de plus en plus importantes qui lui incombent aujourd'hui. Celles-ci sont définies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'International Confederation of Midwives (ICM) pour améliorer la qualité et la sécurité des soins maternels et néonataux. Ces adaptations ont clairement réaffirmé l'autonomie et la responsabilité professionnelles de la sage-femme dans la prise en charge médicale de la grossesse, de l'accouchement eutocique et du post-partum physiologique. En collaboration avec le médecin et sous la responsabilité de celui-ci, la sage-femme participe également au diagnostic et au traitement des problèmes de fertilité, des grossesses et des accouchements à risque(s) et des pathologies néonatales. (texte introduction du référentiel Bachelier Sage-femme, ARES 2015)

3.2. Projet pédagogique

Pour développer des compétences professionnelles, l'étudiant s'appuie sur un ensemble de connaissances et ressources tout au long de son cursus. Pour ce faire, l'étudiant est accompagné dans des activités d'enseignement variées construites au sein des Unités d'Enseignement. Celles-ci abordent les thématiques professionnelles fondamentales que sont les sciences obstétricales, les sciences biomédicales et les sciences humaines en partant du général vers le plus spécialisé et complexe et ce en alternance avec l'enseignement clinique. Les situations d'apprentissage jouent un rôle déterminant pour permettre à l'apprenant de développer des compétences dans un processus dynamique qui demande un engagement réflexif. La démarche réflexive nécessaire au développement de compétences se caractérise par un processus de mise à distance quant à ses apprentissages, ses pratiques professionnelles (pratique réflexive) son jugement clinique, professionnel, critique et éthique. (Lafortune, 2012).

Les enseignants ont une expertise professionnelle et pédagogique qui favorise l'intégration des connaissances et savoirs aux compétences professionnelles à développer. Les apprentissages se fondent sur la démarche scientifique, les concepts professionnels nationaux et internationaux ainsi que sur les données probantes en appui de l'Evidence Based Midwifery et Médecine. Des activités interdisciplinaires sont construites afin de favoriser l'intégration des savoirs disciplinaires. Des activités de soutien à l'apprentissage individualisé ou de petits groupes sont proposées comme la remédiation, le tutorat, le portfolio, des bilans d'acquis d'apprentissage et par l'accompagnement d'une enseignante référente qui suit l'étudiant tout au long de son cursus de son entrée dans la formation jusqu'à la diplomation. L'e-Learning est également un outil pédagogique proposé comme ressource au développement d'un apprentissage autonome. La simulation haute-fidélité est organisée à partir du bloc 2 à raison de plusieurs séances par an en bloc 3 et bloc 4.

Un référentiel de formation est à disposition des étudiants (e-learning) et précise les AA intermédiaires attendus en fin de bloc 1 et de bloc 2 en lien avec les Unités d'enseignement (UE). Il a pour objectifs de clarifier ce qui est attendu de l'étudiant en formation ; d'établir le programme général des activités d'enseignement/apprentissage et de faciliter la communication entre les acteurs, partenaires de la formation comme document de référence.

Documents de référence

- Arrêté Royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de professions de soins de santé, Moniteur Belge 14.11.1967 et modifications. Remplacé par la Loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé du 10.05.2016 (MB.18.06.2016).
- Conseil fédéral des Sages-Femmes. (mai 2015). *Profil professionnel et de compétences de la sage-femme belge*.
- Directive 2013/55/UE du Parlement Européen et du Conseil du 20 novembre 2013 modifiant la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et le règlement (UE) n°1024/2012 concernant la coopération administrative par l'intermédiaire du système d'information du marché intérieur («règlement IMI»)
- Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études en fédération Wallonie-Bruxelles. (MB. 18.12.2013).
- Gérard, M.-F. (2010). L'évaluation des compétences par des situations complexes. Dans G. Baillat, D. Niclot, & G. Ulma, *La formation des enseignants en Europe* (pp. 231-241). Bruxelles: de Boeck.
- Groupe interréseaux des enseignantes sage-femme. (2015). *Référentiel de compétences intégré interréseaux en bachelier sage-femme*, Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique.
- Lafortune, L. (2012). *Des stratégies réflexives-interactives pour le développement de compétences. La formation en éducation et en santé*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Rapport final de synthèse de l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES). (Juin 2011). Evaluation des cursus Soins infirmiers et Sage-femme.http://www.aeqes.be/rapports_intro.cfm
- Référentiel de compétences et grille minimale de formation. (2016). Avis de la commission paramédicale, CT HE-EPS, ARES.

3.3. Référentiel de Compétences et Acquis d'apprentissage (AA) terminaux

Dans la 3^{ème} colonne de ce tableau sont formulés les AA terminaux choisis par l'équipe enseignante en vue de former les étudiants à développer des compétences et à les évaluer en fin de formation.

Compétences	Capacités du référentiel	Acquis d'apprentissage (AA) terminaux Au terme de la formation, l'étudiant :
S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle (C1)	<ul style="list-style-type: none"> ∅ Participer activement au développement de ses compétences ∅ Contribuer au compagnonnage par les pairs ∅ Développer son identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Analyse sa pratique et ses apprentissages. ↪ Se régule via les pairs, les enseignants et les professionnels de terrain. ↪ Se positionne par rapport à sa représentation et la place qu'il prendra au sein de la profession.
Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires (C2)	<ul style="list-style-type: none"> ∅ Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propres à sa formation et à l'exercice de la profession ∅ Pratiquer une démarche éthique 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Applique la déontologie professionnelle et le cadre légal et réglementaire. ↪ Mène une réflexion éthique en vue de prendre des décisions respectueuses de la personne.
Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative (C3)	<ul style="list-style-type: none"> ∅ Planifier le travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels ∅ Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire ∅ Participer à la démarche qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Travaille en équipe et collabore avec l'équipe pluri professionnelle en fonction de la situation. ↪ Planifie son travail de manière efficiente en fonction de la situation et des impératifs organisationnels et les normes de bonne pratique. ↪ Fait aboutir un projet de soin en référence à la démarche qualité.
Réaliser une démarche clinique globale (de diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale (C4)	<ul style="list-style-type: none"> ∅ Rechercher les informations à partir des diverses sources de données ∅ Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) un diagnostic(s) ∅ Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer ∅ Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Etablit et argumente une démarche clinique globale dans le cadre de l'exercice de sa profession. ↪ Identifie le caractère physiologique ou pathologique de toute situation afin de poser le diagnostic. ↪ Assure le suivi des stratégies mises en place en évaluant la situation et ajuste les actions à poser.
Réaliser des prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis (C5)	<ul style="list-style-type: none"> ∅ Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition ∅ Assurer le suivi clinique des prestations techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Assure les gestes relatifs à l'eutocie selon les recommandations actualisées et les protocoles en vigueur. ↪ Agit selon les normes professionnelles : hygiène, asepsie, pudeur, confort, sécurité et précision. ↪ Planifie un ensemble de soins, évalue, réajuste et assure le suivi.
Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective (C6)	<ul style="list-style-type: none"> ∅ Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible ∅ Concevoir des stratégies pédagogiques et psychoaffectives ∅ Mettre en œuvre les interventions ∅ Evaluer et réajuster le processus et/ou les stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Détermine les besoins d'éducation du public cible. ↪ Choisit les démarches et stratégies d'intervention et les met en œuvre. ↪ Evalue et réajuste la démarche
Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel(C7)	<ul style="list-style-type: none"> ∅ Transmettre oralement et/ou par écrit les données ∅ Utiliser les outils et techniques de communication adaptées au contexte rencontré ∅ Développer la relation d'aide 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Transmet des informations significatives selon les méthodes et exigences professionnelles. ↪ S'exprime par écrit et oralement dans un langage professionnel. ↪ Intègre les outils de communication existants, choisit l'outil en fonction du contexte, argumente son choix et évalue son impact. ↪ S'implique dans le travail de collaboration avec les acteurs de santé.
Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sage-femmes (C8)	<ul style="list-style-type: none"> ∅ Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base de données probantes ∅ Fonder sa pratique sur des données probantes 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Développe son esprit critique afin d'appliquer une démarche de résolution de problème. ↪ Documente son questionnement à l'aide de données scientifiques et/ou probantes ↪ Choisit une problématique et expérimente un processus de recherche.

4. Programme d'études du bachelier Sage-femme

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION BACHELIER SAGE FEMME 2024-25

BLOC 1		C	H
Cl-B1-Q1 SF101	Fondements de soins généraux 1	6	96
	Soins généraux 1 (75h) yc démarche en soins (12h)		87
	Premiers secours		9
Cl-B1-Q1 SF102	Promotion de la santé	2	12
	Promotion de la santé, soins de santé primaire et éducation pour la santé 1		12
Cl-B1-Q1 SF103	Sciences humaines et sociales 1	3	36
	NF de sociologie et anthropologie 1 et problème de la médecine sociale		24
	Science de la sage femme et méthodologie de la recherche		12
Cl-B1-Q1 SF104	Cadre professionnel	3	24
	Histoire de la profession et déontologie		12
	Éthique		12
Cl-B1-Q1 SF105	Cadre légal et politique	3	36
	Droit et législation		24
	Politique socio-économique de la santé et e-santé		12
Cl-B1-Q1 SF106	Anatomie 1	3	30
	NF de biologie, anatomie, physiologie 1		30
Cl-B1-Q1 SF107	Sciences de la santé 1	4	39
	NF de microbiologie, virologie, parasitologie, immunologie		15
	Hygiène et prophylaxie - éducation sanitaire, prévention des maladies, dépistage précoce		24
Cl-B1-Q2 SF108	Fondements de soins généraux 2	5	78
	Soins généraux 2 (35h et 45h)		78
Cl-B1-Q2 SF109	Fondements en gynéco-obstétrique	4	36
	Physiologie de la grossesse et de l'accouchement		12
	Physiologie (12h) et soins (24h) en gynéco-obstétrique		24
Cl-B1-Q2 SF110	Fondements en pédiatrie	3	24
	Physiologie et soins du nouveau-né (12h) et de l'enfant (12h)		24
Cl-B1-Q2 SF111	Anatomie 2	3	33
	NF de biologie, anatomie, physiologie 2		33
Cl-B1-Q2 SF112	Sciences de la santé 2	5	60
	NF de biochimie		24
	Diabétologie		12
	Nutrition et diététique eu égard notamment à l'alimentation de la femme, du nouveau-né et du nourrisson		24
Cl-B1-Q2 SF113	Pharmacologie 1	1	12
	NF de pharmacologie générale 1		12
Cl-B1-Q1+Q2 SF114	Psychologie 1	3	42
	Psychologie générale		18
	Psychologie appliquée (15h) et communication professionnelle (9h) 1		24
Cl-B1-Q1+Q2 SF115	Santé mentale	2	27
	Pathologies (9h) et soins (18h) spécialisés en santé mentale et psychiatrie		27
Cl-B1-Q1+Q2 SF116	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 1	10	282
	Stages en soins généraux, aux adultes yc la personne âgée, soins à la mère et au nouveau-né et activités d'intégration		282
	Démarche et raisonnement clinique 1 (15h)		
	Ergonomie et manutention 1 (12h)		

BLOC 2		C	H
Cl-B2-Q1 SF201	Soins généraux 1	4	54
	Soins généraux 3 (30h et 24h)		54
Cl-B2-Q1 SF202	Soins en gynéco-obstétrique	5	39
	Soins en gynécologie et obstétrique		24
	Physiologie de la grossesse et de l'accouchement, biophysique		15
Cl-B2-Q1 SF203	Pratique extra-hospitalière 1	1	12
	Soins à domicile		12
Cl-B2-Q1 SF204	Embryologie 1	2	12
	Embryologie, développement du fœtus, génétique et tératologie 1		12
Cl-B2-Q1 SF205	Pathologies en gynécologie et obstétrique	4	36
	Pathologies en gynécologie (12h) et obstétrique (24h)		24
	NF de radiologie et technique d'investigation en obstétrique		12
Cl-B2-Q1 SF206	Pathologies médicales 1	3	33
	NF de pathologies médicales 1		33
Cl-B2-Q1 SF207	Pathologies chirurgicales 1	3	33
	NF de pathologies chirurgicales 1		15
	Anesthésie, analgésie et réanimation		18
Cl-B2-Q2 SF208	Soins généraux 2	3	48
	Soins généraux 4 (30h et 18h)		48
Cl-B2-Q2 SF209	Sciences humaines et sociales 2	3	36
	Méthodologie de la recherche scientifique 1		12
	NF d'anthropologie et sociologie 2		12
	Promotion et éducation pour la santé 2		12
Cl-B2-Q2 SF210	Pathologies médicales 2	2	33
	NF de pathologies médicales 2		33
Cl-B2-Q2 SF211	Pathologies chirurgicales 2	2	24
	NF de pathologies chirurgicales 2		15
	Traumatologie		9
Cl-B2-Q2 SF212	Pathologies et soins en pédiatrie	2	27
	Pathologies en pédiatrie eu égard notamment aux nouveau-nés (15h) et soins en pédiatrie (12h)		27
Cl-B2-Q1+Q2 SF213	Pharmacologie 2	2	15
	NF de pharmacologie générale 2		15
Cl-B2-Q1+Q2 SF214	Psychologie 2	3	45
	Psychologie théorie		18
	Psychologie appliquée (15h) et communication professionnelle (9h) 2, facteurs psychologiques et sociaux		27
Cl-B2-Q1+Q2 SF215	Lactation humaine	1	18
	Allaitement		18
Cl-B2-Q1+Q2 SF216	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 2.1	10	280
	Stage en soins généraux aux adultes yc santé mentale et activités d'intégration		280
	Démarche et raisonnement clinique (15h)		
	Ergonomie et manutention 2 (9h)		
Cl-B2-Q1+Q2 SF217	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 2.2	10	210
	Stage en soins à la mère et au nouveau-né et activités d'intégration yc la simulation		210
	Séminaires violences faites aux femmes		
	Démarche et raisonnement clinique yc séminaires en périnatalité		
	Séminaires d'analyse des monitorings fœtaux (12h)		12

BLOC 3		C	H
Cl-B3-Q1 SF301	Eutocie	4	54
	Physiologie de la grossesse et de l'accouchement		18
	Soins et techniques spécialisées en obstétrique		36
Cl-B3-Q1 SF302	Préparation à la naissance	2	18
	Préparation à la naissance et à la parentalité/parenté (yc les aspects psychologiques)		18
Cl-B3-Q1 SF303	Lactation Humaine	2	18
	Allaitement		18
Cl-B3-Q1 SF304	Embryologie 2	2	12
	Embryologie, développement du fœtus, génétique et tératologie 2		12
Cl-B3-Q1 SF305	Néonatalogie	4	54
	Soins en néonatalogie		30
Cl-B3-Q1 SF306	Procréation médicalement assistée	1	15
	Procréation médicalement assistée		15
Cl-B3-Q1 SF307	Pathologies gravidiques	2	18
	Pathologies gravidiques		18
Cl-B3-Q2 SF308	Soins généraux 3	1	21
	Soins en salle d'opération (9h) et soins intensifs (12h)		21
Cl-B3-Q2 SF309	Dystocie	4	54
	Soins urgences obstétricales, grossesses à risques et dystocie		36
	Pathologies obstétricales		18
Cl-B3-Q2 SF310	Pharmacologie 3	2	12
	Pharmacologie appliquée spécialisée à l'obstétrique 1		12
Cl-B3-Q2 SF311	Psychologie périnatale 1	2	24
	Psychologie, psychologie appliquée et communication professionnelle 3		24
Cl-B3-Q2 SF312	Sciences humaines et sociales 3	2	18
	NF d'anthropologie et sociologie 3		18
Cl-B3-Q1+Q2 SF313	Pratique extra-hospitalière 2	4	39
	Organisation des soins en extra-hospitalier		15
	Pratiques périnatales extra-hospitalières		24
Cl-B3-Q1+Q2 SF314	Promotion et éducation pour la santé parentale et infantile	2	33
	Éducation affective, sexuelle et planification familiale 1		24
	Séminaire en nutrition		9
Cl-B3-Q1+Q2 SF315	Recherche	2	36
	Méthodologie de la recherche yc NF de statistiques		18
	Anglais médical		18
Cl-B3-Q1+Q2 SF316	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 3.1	11	235
	Stages de salle de naissances et choix et activités d'intégration yc la simulation		235
	Démarche et raisonnement clinique (15h)		
Cl-B3-Q1+Q2 SF317	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 3.3	5	100
	Stage en néonatalogie et activités d'intégration		100
	Démarche et raisonnement clinique en néonatalogie		90
	Réanimation néonatale		
Cl-B3-Q1+Q2 SF318	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 3.4	8	170
	Stage post-partum et consultations et activités d'intégration		160

BLOC 4		C	H
Cl-B4-Q1 SF401	Santé périnatale	2	21
	Préparation à la naissance, physiologie de l'accouchement, mobilité posturale (9h) et éducation périnéo-périnatalité		21
Cl-B4-Q1 SF402	Éducation pour la santé	2	21
	Éducation pour la santé		21
Cl-B4-Q1 SF403	Soins aigus en obstétrique	3	33
	Soins urgences obstétricales et grossesses à risques		15
	Pathologies gravidiques		18
Cl-B4-Q1 SF410	Principes d'administration	2	21
	Principe d'administration, de gestion, qualité et économie de la santé, législation sanitaire et sociale et organisation sanitaire		21
Cl-B4-Q1 SF405	Pharmacologie 4	2	18
	Pharmacologie appliquée spécialisée à		18
Cl-B4-Q2 SF406	Bioéthique	2	18
	Bioéthique		18
Cl-B4-Q2 SF407	Cadre juridique	2	24
	Législation et protection juridique de la mère et de l'enfant		24
Cl-B4-Q2 SF408	Psychologie périnatale 2	2	21
	Psychologie, psychologie appliquée et communication professionnelle au sein d'une équipe		21
Cl-B4-Q2 SF409	Psychopathologie périnatale	2	24
	Éducation affective, sexuelle et planification familiale 2		12
	Santé mentale et psychiatrie		12
Cl-B4-Q2 SF404	Echographie	1	12
	Techniques d'investigation et échographie obstétricale		12
Cl-B4-Q1+Q2 SF411	Traavail de fin d'études	16	75
	Méthodologie de la recherche appliquée		75
Cl-B4-Q1+Q2 SF412	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 4.1	4	95
	Stage aux grossesses à risques et urgence et activités d'intégration		95
Cl-B4-Q1+Q2 SF413	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 4.2	12	400
	Stages en salles de naissances yc salle d'opération et activités d'intégration yc la simulation		400
Cl-B4-Q1+Q2 SF414	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique 4.3	8	340
	Stage en post-partum, activités en périnatalité et activités d'intégration		340

UE co-requies : →

UE pré-requies :

- SF116 pré-requie à SF215, SF216
- SF215 pré-requie à SF316, SF318, SF319
- SF216 pré-requie à SF316, SF319
- SF316 pré-requie à SF412, SF413, SF414
- SF318 pré-requie à SF412, SF413, SF414
- SF319 pré-requie à SF412, SF413, SF414

4. Programme d'études du bachelier Sage-femme

Au niveau de l'enseignement clinique, en référence à la DIRECTIVE 2013/55/CE remplaçant la directive 2005/36/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles Cfr 5.5.1. *Programme d'études pour les sages-femmes (Voies de formation I et II) cfr liste d'actes minimums requis pour la reconnaissance de la formation*, il a été mis en place ce qui suit.

L'enseignement clinique de sage-femme s'effectue sous la forme de stages guidés dans les services d'un centre hospitalier ou dans d'autres services de santé agréés par les autorités ou organismes compétents. Au cours de la formation, les candidats sages-femmes participent aux activités des services en cause dans la mesure où ces activités concourent à leur formation. Ils sont initiés aux responsabilités qu'impliquent les activités des sages-femmes.

Durant tout leur cursus de formation et au travers des différents stages, les candidats sages-femmes, réalisent les actes repris ci-dessous, ceux-ci sont consignés dans un carnet d'actes. En vue de la diplomation, la Haute Ecole atteste de la conformité du parcours de l'étudiant et de la concordance avec le prescrit de la Directive Européenne.

Enseignements dispensés sous surveillance appropriée:

- Consultations de femmes enceintes comportant au moins cent examens prénatals.
- Surveillance et soins d'au moins quarante parturientes.
- Pratique par élève d'au moins quarante accouchements; lorsque ce nombre ne peut être atteint en raison de l'indisponibilité de parturientes, il peut être ramené à trente au minimum, à condition que l'élève participe activement en outre à vingt accouchements.
- Participation active aux accouchements par le siège. En cas d'impossibilité liée à un nombre insuffisant d'accouchements par le siège, une formation par simulation devra être réalisée.
- Pratique de l'épisiotomie et initiation à la suture. L'initiation comprendra un enseignement théorique et des exercices cliniques. La pratique de la suture comprend la suture des épisiotomies et des déchirures simples du périnée, qui peut être réalisée de façon simulée si c'est absolument indispensable.
- Surveillance et soins de quarante femmes enceintes, en cours d'accouchement ou accouchées, exposées à des risques.
- Surveillance et soins, y compris examen, d'au moins cent accouchées et nouveau-nés sains.
- Observations et soins de nouveau-nés nécessitant des soins spéciaux y compris ceux nés avant terme, après terme ainsi que de nouveau-nés d'un poids inférieur à la normale ou de nouveau-nés malades.
- Soins aux femmes présentant des pathologies en gynécologie et en obstétrique.
- Initiation aux soins en médecine et en chirurgie. L'initiation comprendra un enseignement théorique et des exercices cliniques.

5. Bachelier Sage-femme : Correspondance au programme minimum en crédits

La grille suivante donne la répartition des crédits dans les UE en correspondance aux « chapeaux » de la grille minimale de formation (avis de la Commission paramédicale, CT HE-EPS, ARES 2016) pour un cursus de 240 crédits.

Rubriques du programme minimal (Commission paramédicale, CT HE-EPS, ARES, 2016)	Total Programme Bachelier sage-femme HELMo	Programme MINIMUM ARES	Liberté PO
Sciences fondamentales et biomédicales	53	42	11
Sciences humaines et sociales	23	15	8
Sciences professionnelles	66	45	21
AIP	78	75	3
Recherche appliquée	20	15	5
	240	192	48